

« Une expérience de philosophie de terrain : les jardins partagés »

Intervention en groupe du vendredi 5 octobre 2018, de 14h à 17h (en D2 002).

I. Historique du groupe de recherche « Philosophie de terrain » :

Bonjour à toutes et à tous, merci beaucoup de nous accueillir pour cette rentrée du laboratoire junior « Écologie, Natures et Expériences ». Nous sommes un groupe de recherche de « philosophie de terrain » qui a enquêté dans deux jardins partagés lyonnais, et ce groupe est constitué de quatre étudiantes : Maud, en Master 2 de philosophie, travaillant sur le devenir mère avec un travail de terrain ; Marion qui passe cette année l'agrégation de philosophie à Paris après avoir travaillé sur le *burn out* avec un travail de terrain ; Marine, en deuxième année de doctorat à l'ENS qui travaille sur l'écologie, et plus particulièrement sur Arne Naess et Spinoza ; et moi. Je m'appelle Margaux et je commence une thèse à Lyon 3 sur le rapport que l'on peut construire entre les philosophies de la chute (à savoir Pascal et Malebranche) et le phénomène contemporain d'addiction.

Nous souhaitons vous présenter notre expérience en tant que groupe de recherche : notre travail collectif et notre mode de fonctionnement très concret, mais aussi nos problématiques philosophiques et nos questions méthodologiques, dans le but d'échanger avec des étudiant.e.s partageant les mêmes préoccupations, et peut-être pour inspirer des démarches similaires.

Je vais commencer par retracer notre parcours. À la rentrée passée, il y a un an, Delphine Antoine-Mahut et Samuel Lézé, respectivement professeurs de philosophie et d'anthropologie à l'ENS, ont contacté leurs étudiant.e.s de philosophie qui s'intéressent au terrain pour leur suggérer de travailler ensemble. Nous avons toutes en commun d'avoir déjà mené, ou d'avoir le projet de mener, dans le cadre de nos mémoires ou thèses, une réflexion philosophique basée sur une étude de terrain. En effet, la pratique de l'enquête ethnographique, qui se développe en philosophie, est loin d'aller de soi du point-de-vue méthodologique. Après une journée d'étude introductive, nous avons été laissées libres de choisir notre manière de travailler. Il s'agissait d'abord de définir ce que nous entendions par philosophie de terrain et de réfléchir à une méthode commune. Après une journée d'études introductive, nous avons été laissées libres de choisir notre manière de travailler ensemble, et de réfléchir en premier lieu aux questions de méthode que nous nous posions. Nous nous réunissons à peu près tous les mois et nous échangeons grâce à l'outil Slack.

Notre projet était de nous exercer au terrain en groupe. Nous avons toutes des thèmes de recherche différents : la santé, l'écologie, la religion, etc. mais nous avons en commun le désir de travailler en philosophie à partir de matériaux de terrain. Nous avons donc cherché un terrain, accessible facilement et rapidement, et susceptible de toutes nous intéresser. Nous avons pensé au tribunal d'instance, à la salle de sport, à l'église de scientologie. Nous avons finalement opté pour le jardin partagé. Sur le site de la Mairie de Lyon, on trouve cette définition minimale (que nous développerons ensuite individuellement) : « Un jardin partagé est un espace cultivable, implanté sur un terrain public ou privé. Il est entretenu par les habitants, pour leur propre bénéfice, par le biais d'un organisme gestionnaire. »

Nous nous sommes réparties la liste des jardins partagés lyonnais et nous en avons sélectionné deux chacune, selon différents critères : ceux qui existaient bel et bien, qui semblaient actifs et ouverts d'après ce qu'on pouvait en lire sur internet, ceux qui paraissaient les plus intéressants et les plus variés. Après une séance de délibération, nous en avons contactés quelques uns par mails, puis nous les avons visités. Enfin, nous en avons sélectionné deux :

- un jardin, dans le 1^{er} arrondissement, sur les pentes de la Croix Rousse, géré par les habitants du quartier, bien développé, à vocation d'éducation à l'environnement. Ce sont Maud et Marine qui y sont allées.
- un jardin dans un quartier populaire du 7^{ème} arrondissement, qui venait d'être repris par une association d'agriculture urbaine, avec un projet de chantier et une mission sociale. Marion et moi y avons enquêté.

NB Pour des raisons de confidentialité et de protection des données personnelles, nous avons décidé d'anonymiser non seulement les noms des personnes, mais également ceux des structures.

Dans le même temps, nous avons décidé d'un mode opératoire commun : nous nous présentions comme un groupe de recherche junior, intéressé par le travail de terrain et les problématiques écologiques, tout en restant assez évasives. Les référents des jardins partagés que nous avons contactés semblaient de toute façon assez habitués à la visite d'étudiants en sciences humaines, comme à la pratique de l'enquête ethnographique. L'idée était d'assurer quelques heures de présence hebdomadaire en binômes dans ces deux jardins partagés, de mener d'abord l'enquête sans problématique et avec un œil neuf, avant de définir des axes de recherche communs et de nous documenter dans un second temps. Ainsi, nous avons fait le choix de ne pas lire sur les jardins partagés avant de partir sur le terrain, en revanche nous avons échangé des références utiles sur la méthodologie de l'enquête.

Nous avons commencé nos enquêtes respectives début mars : Maud et Marine au jardin du 1^{er}, Marion et moi au jardin du 7^{ème}. Chloé, qui avait par ailleurs trop de travail, a dû abandonner l'expérience. Jusqu'en juin, nous allions sur le terrain environ une après-midi par semaine (2-3h), à tour de rôle ou en groupe, et nous nous retrouvions toutes les quatre assez régulièrement pour échanger nos impressions, confronter nos expériences, tester une méthode commune et travailler des problématiques possibles.

II. Définition de ce qu'on entend par « philosophie de terrain » :

Pour situer un peu, dans un contexte de recherche plus général, notre travail au jardin, nous voulions faire un petit point sur ce que nous entendons ici par « **philosophie de terrain** ».

Mise en contexte : la philosophie de terrain ?

Traditionnellement, dans la recherche scientifique, il y avait une partition des tâches :

- la place sur le terrain se voyait réservée aux ethnologues et anthropologues qui produisent des données
 - le philosophe, dans un second temps, théorise et conceptualise à partir de ce matériau
- => Depuis quelques années : on observe une configuration nouvelle de la recherche, où les frontières entre les disciplines s'atténuent, les ethnologues, sociologues mobilisent beaucoup des références philosophiques et des concepts issus de la philosophie, là où le recours à un « terrain » dans la recherche en philosophie tend à devenir de plus en plus présent. Cette place prépondérante donnée à l'enquête de terrain en philosophie est manifeste dans les travaux actuels de nombreux chercheurs.e.s d'une part, et attire de plus en plus d'étudiant.e.s d'autre part. L'interrogation philosophique a partie liée avec une expérience concrète, qui vient l'enrichir et la préciser ou, plus encore, depuis laquelle elle vient même à émerger.

Ainsi, s'il existe aujourd'hui ce qu'on appelle communément une « philosophie de terrain », cette pratique relativement nouvelle charrie avec elle de **nombreux questionnements** :
Quel est le sens de cette présence du philosophe sur le terrain : en quoi est-elle utile, voire nécessaire et pour qui ?
Le travail philosophique et l'élaboration conceptuelle s'en trouvent-ils enrichis, altérés ?
Qu'est-ce qui fait la spécificité d'un travail de terrain philosophique ? Les méthodes sur le terrain, ou la réflexion menée, sur le terrain et dans la restitution des résultats, mobilisant des références et des concepts philosophiques ?
Comment cette présence sur le terrain s'articule-t-elle avec le travail bibliographique, constituant jusqu'alors l'essentiel de la recherche philosophique ?

Notre travail sur le terrain des jardins devait aussi nous permettre de réfléchir à ces questions, et contribuer à :

- circonscrire mieux le **concept** sous lequel nous voulons penser nos travaux - « philosophie de terrain », « philosophie empirique », « philosophie appliquée », etc. Nous avons commencé entre nous à parler de « philosophie empirique » sous l'impulsion de Samuel Lézé et Delphine Antoine Mahut. Mais, dès le départ, cette

dénomination nous gênait un peu : « empirique » étant un terme galvaudé, qui renvoie à un courant philosophique précis duquel nos recherches ne se revendiquent pas. On a opté alors pour « philosophie de terrain », car le terrain : un terme qui fait référence dans les sciences humaines et sociales ; certes, critiqué, mais en usage, opératoire, et, méthodologiquement, les chercheurs et étudiants savent immédiatement à quoi le terme renvoie quand il est mobilisé. → dans notre travail : un aspect ethnographique ou anthropologique qui mobilise, de manière semblable, un terrain.

– mais aussi de participer à la réflexion portant sur les conditions d'élaboration d'une **méthode** efficace et légitime pour intégrer, à nos recherches conceptuelles et problématiques, le travail de terrain.

Axes de réflexion :

Suite à notre travail aux jardins partagés, nous nous sommes réunies à plusieurs reprises pour discuter de nos expériences de terrain. Ces discussions nous ont conduites à formuler plusieurs axes de réflexion pour deux journées d'études que nous sommes en train d'organiser." (par exemple)

1) Interdisciplinarité des sciences humaines et sociales. D'abord dans quelle mesure la réflexion problématique et conceptuelle que revendique la philosophie peut-elle s'approprier des méthodes d'enquête issues d'autres sciences humaines et sociales ? À quel niveau et de quelle manière la spécificité de la philosophie opère-t-elle par rapport à l'anthropologie et à la sociologie ?

2) Intérêt et légitimité du travail de terrain en philosophie. De plus en plus d'étudiant.e.s ou de chercheur.e.s en philosophie éprouvent le besoin de mener un travail de terrain : mais comment le justifier auprès de la structure d'accueil et de l'institution à laquelle ils/elles appartiennent ? Plusieurs pistes pour légitimer ce travail sur le terrain :

- par honnêteté intellectuelle, et pour s'approprier l'objet concret et actuel de leur travail.
- pour être au plus proche du réel qu'il s'agit de penser → pour donner aux concepts en perpétuelle mutation un contenu juste et stimulant, reproblématisé à l'aune d'un contexte toujours mouvant. => permet de rendre ces concepts le plus opérants possibles pour saisir la réalité, pour en fournir une clé d'analyse et de compréhension.

3) Le rôle et la place donnés au terrain.

1) Plusieurs recours aux terrains possibles, différentes manières d'attribuer une place au terrain : il peut préparer la réflexion – rôle propédeutique, l'accompagner, ou bien même fonder l'argumentation, ou servir à la vérifier.

2) On peut aussi se demander quels terrains sont pertinents dans le cadre d'une enquête philosophique. Certains exigent-ils plus que d'autres l'intervention du philosophe, par exemple les situations de crise, ou des phénomènes inédits, qui demanderaient un diagnostic philosophique, ou au contraire faut-il soutenir que tout est matière à philosopher, et donc qu'il y a une place pour le philosophe sur toute forme de terrain ? - comme le jardin partagé.

III. Compte-rendu des résultats individuels de notre enquête :

D'abord une question : pourquoi a-t-on choisi de faire des compte-rendus individuels alors que notre enquête était collective ? Voici une objection possible : ce serait un modèle d'intervention révélant que notre démarche de groupe n'a pas vraiment abouti. Or il nous a semblé intéressant de distinguer les témoignages à un double point de vue : nous n'avons tiré de cette expérience formatrice ni les mêmes résultats théoriques, ni les mêmes enseignements méthodologiques. Par ailleurs, nous avons fait circuler le texte de nos exposés respectifs pour nous corriger et nous coordonner entre nous.